



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune
de Cartigny est convoqué en séance ordinaire
le lundi 12 juin 2023 à 20h30
à la salle du Conseil municipal**

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mai 2023 ;
2. Communications du bureau du Conseil municipal ;
3. Communications et propositions du maire et des adjointes ;
4. Délibération relative à l'approbation des comptes annuels 2022 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2022 ;
5. Rapports de commission ;
6. Propositions et questions.

Léonie Cocquio

Présidente

Cartigny, le 5 juin 2023